

La stabilité après une avarie d'un navire.

Lorsqu'un navire subit une avarie, telle qu'une voie d'eau, un incendie, une collision ou une explosion, il peut perdre sa stabilité et devenir vulnérable au chavirement ou au naufrage.

La stabilité du navire après avarie est sa capacité à garder une position d'équilibre pour résister aux forces externes qui pourraient le faire basculer.

Les points fondamentaux de la stabilité après une avarie du navire sont:

✓ Étanchéité et compartimentage

. Les navires sont conçus avec plusieurs compartiments étanches qui permettent d'isoler les voies d'eau en cas d'avarie. Si un compartiment est endommagé, celui-ci est hermétiquement fermé pour éviter que l'eau d'envahissement ne se propage à d'autres parties du navire. (**SOLAS** notamment le chapitre II-1 relatif à la construction et au compartimentage des navires.)

✓ Calculs de stabilité :

Les navires sont soumis à des calculs pendant leur conception afin de s'assurer qu'ils répondent aux normes et exigences de stabilité (. **SOLAS chapitre II-**)

Ces calculs tiennent compte des paramètres tels que les dimensions du navire, la position du centre de gravité, la distribution de la charge et les caractéristiques du navire après une avarie spécifique et permettent de déterminer les limites de stabilité du navire et fournir des directives pour les situations d'urgence.

✓ Procédures d'avarie et formation de l'équipage

Des procédures d'avarie bien définies sont établies et des exercices d'urgence régulièrement effectuées pour former l'équipage à réagir en cas d'avarie.

(Cela comprend des protocoles pour localiser et isoler la source de l'avarie, pour évaluer l'impact sur la stabilité du navire, pour prendre les mesures correctives nécessaires et pour assurer la sécurité de l'équipage et du navire.)

Fin